



Conseil économique et social

Distr. limitée
29 janvier 2009
Français
Original : anglais

Instance permanente sur les questions autochtones

Huitième session

New York, 18-29 mai 2009

Point 2 de l'ordre du jour provisoire*

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

Projet d'organisation des travaux

Note du Secrétariat

Le projet d'organisation des travaux de l'Instance permanente sur les questions autochtones à sa huitième session a été élaboré par le secrétariat de l'Instance à l'issue de consultations avec les membres de cette dernière.

* E/C.19/2009/1.



<i>Jour et heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
Première semaine		
Lundi 18 mai		
11 heures-13 heures		Ouverture de la session
	Point 1	Élection du bureau
	Point 2	Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux
	Point 3	Mise en œuvre des recommandations du Forum permanent concernant les questions suivantes : <ul style="list-style-type: none"> a) Développement économique et social <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'analyse • Rapport de la réunion d'experts sur les industries extractives, les droits des peuples autochtones et la responsabilité des entreprises • Rapport des rapporteurs spéciaux sur les peuples autochtones et les entreprises
15 heures-18 heures	Point 3	<i>(suite)</i>
Mardi 19 mai		
10 heures-13 heures	Point 3	<i>(suite)</i> <ul style="list-style-type: none"> b) Femmes autochtones <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'analyse • Femmes autochtones urbaines et migrations
15 heures-18 heures	Point 3	<i>(suite)</i> <ul style="list-style-type: none"> c) Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones <ul style="list-style-type: none"> • Rapport d'analyse
Mercredi 20 mai		
10 heures-13 heures		Séance privée
15 heures-18 heures	Point 4	Droits de l'homme : <ul style="list-style-type: none"> a) Application de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones <ul style="list-style-type: none"> • Rapport de la réunion d'experts sur l'application de l'article 42 de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

<i>Jour et heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
		b) Dialogue avec le Rapporteur spécial sur la situation des droits de l'homme et des libertés fondamentales des peuples autochtones et avec les autres rapporteurs spéciaux
Jeudi 21 mai		
10 heures-13 heures	Point 4	(suite)
15 heures-18 heures	Point 5	Débat d'une demi-journée sur l'Arctique
Vendredi 22 mai		
10 heures-13 heures	Point 6	Concertation globale avec six organismes et entités des Nations Unies Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Fonds international de développement agricole Programme des Nations Unies pour le développement Fonds des Nations Unies pour la population Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat
15 heures-18 heures	Point 6	(suite)
Deuxième semaine		
Lundi 25 mai	Jour férié (Memorial Day)	
Mardi 26 mai		
10 heures-13 heures	Point 6	(suite)
15 heures-18 heures	Point 6	(suite)
Mercredi 27 mai		
10 heures-13 heures	Point 7	Travaux futurs, y compris les questions intéressant le Conseil économique et social et les questions nouvelles <ul style="list-style-type: none"> • Rapport du Rapporteur spécial sur les changements climatiques • Rapport du Rapporteur spécial sur l'occupation des terres
15 heures-18 heures	Point 7	(suite)

<i>Jour et heure</i>	<i>Point de l'ordre du jour</i>	<i>Programme</i>
Jeudi 28 mai		
10 heures-13 heures	Point 8	Ordre du jour provisoire de la neuvième session de l'Instance permanente
15 heures-18 heures	Point 8	(suite)
Vendredi 29 mai		
10 heures-13 heures	Point 9	Adoption du rapport de l'Instance permanente sur les travaux de sa huitième session
15 heures-18 heures	Point 9	(suite)
Clôture de la session		
